



CRITERES	Oui	Non	Remarques
<i>Services Obligatoires</i>			
Apporter un accueil personnalisé	X		
Mettre à disposition des informations touristiques générales et spécifiques au vélo	X		
Offrir la possibilité d'effectuer un départ matinal (7h30)	X		
Réserver sur demande la nuit suivante chez un prestataire (sauf Gîte)	X		
Être équipé d'un abri à vélo sécurisé	X		
Avoir un kit de réparation	X		
Équipement pour le nettoyage des vélos (à minima jet d'eau, éponge, bassine)	X		
Possibilité de laver et son linge (a minima un évier et un séchoir en libre service)	X		
Disposer d'informations journalières sur la météo locale (météo hebdomadaire pour les gîtes)	X		
Petit-déjeuner adapté aux touristes à vélo (sauf gîtes et camping)	X		
<i>Services Optionnels</i>			
Mise à disposition de vélos et d'accessoires (gratuit ou payant)		X	
Possibilité de fournir un panier repas		X	
Transfert des bagages		X	
Dépannage des clients		X	
Espace " garage mort "	X		Payant
Consigne à bagages	X		Gratuit
Service de navette avec ou sans vélo		X	
Possibilité de laisser le vélo (prêté ou loué par vos soins) à un autre endroit		X	
Accès Internet pour les touristes	X		Wifi payant
Restauration sur place ou à moins de 1 km	X		Payant

**Résidence Urbaneva – 4, rue Audra – 21000 DIJON**

**Tél : 03.80.50.08.08 - Fax : 03.80.50.94.10 – Email : [urbaneva@wanadoo.fr](mailto:urbaneva@wanadoo.fr) - Site : [www.urbaneva.com](http://www.urbaneva.com)**